



# La Voix du Midi

22 avril 2010

Hebdomadaire • 23 000 exemplaires

## Un chef d'entreprise en grève de la faim depuis le 19 avril

*Didier Mangel, gérant du Groupe AVS, lutte pour sauver 25 000 salariés indépendants bénéficiant du portage salarial.*

C'est une grève de la faim très inquiétante qui a débuté ce lundi 19 avril au 101 boulevard de Suisse à Toulouse, siège social du Groupe AVS, spécialisé dans le portage salarial. Le créateur et gérant de cette entreprise nationale, Didier Mangel, ne s'alimente plus et met grandement en péril sa vie. « *Didier souffre d'une maladie génétique orpheline qui le handicape lourdement. Il a besoin de manger. C'est capital. J'ai beaucoup lutté pour qu'il n'en arrive pas à cette décision* », explique Yves Caria, directeur général du Groupe AVS.

### Création d'un collectif

Mais Didier Mangel veut croire que son sacrifice fera enfin bouger les choses. Il dénonce une loi de modernisation de 2008 concernant le portage salarial. Un système, rappelons-le, qui permet à un entrepreneur de confier sa gestion administrative et comptable à une société spécialisée et de profiter de la même couverture sociale que n'importe quel salarié. « *Cette loi confie au PRISME (Professionnels de l'intérim, services et métiers de l'emploi, ndlr), organisme syndical*



**DIDIER MANGEL**  
Gérant du Groupe toulousain AVS

*spécialisé dans l'intérim, la gestion du portage salarial, explique Didier Mangel. Or, le PRISME entend continuer de pratiquer le portage pour les métiers intellectuels des cadres mais ne veut pas s'occuper des autres, lesquels appartiennent essentiellement au travail manuel », poursuit-il. « Les cadres ne représentent que 20 % du portage salarial. Si le projet du PRISME devait se concrétiser, 80 % des portés seraient définitivement écartés, c'est-à-dire quelques 25 000 bénéficiaires... », ajoute Yves Caria.*

Pour Didier Mangel, « *qui a créé le Groupe AVS sur la base de ses convictions sociales et aucunement dans un but financier* » précise Yves Caria, c'en est trop. « *J'ai créé un collectif il y a un mois. 92 sociétés de portage adhèrent déjà. Nous voulons pouvoir participer aux négociations qui occupent depuis deux ans le PRISME et les partenaires sociaux afin de peser pour le maintien dans le système des non-cadres. Ne voyant rien venir, j'ai décidé de cesser de m'alimenter pour attirer toute l'attention qu'il se doit sur la situation* », continue Didier Mangel.

Plusieurs soutiens politiques se sont d'ores et déjà manifestés. Si les élus de gauche ne se sont pas pour l'heure immiscés dans le débat, « *j'ai pu rencontrer Brigitte Barèges, député-maire de Montauban, qui s'est dite prête à travailler pour la sauvegarde de ces emplois* », annonce Yves Caria, qui rencontre par ailleurs le directeur de cabinet d'Éric Woerth, ministre du travail, ce jeudi 22 avril. Pour un dénouement que les proches de Didier Mangel espèrent rapide.

**PASCAL PALLAS**